

Alain Becker
SNEP



Table Ronde
Culture Commune et disciplines

Chacun sait ici le combat mené par le SNEP contre le concept de « socle commun » émergeant à la suite du grand débat sur l'École et le rapport de Claude Thélot qui l'a suivi.

Repris dans la loi Fillon, il a pour fonction première de rompre avec une certaine « encyclopédie » scolaire qui faisait consensus depuis plus d'un siècle et d'exclure, des « incontournables » de l'obligation scolaire, des disciplines, en fait plus des champs culturels, que sont l'EPS, les disciplines artistiques, la technologie.

Ainsi s'agissant de l'alibi de la réussite de tous (légitime par ailleurs) se dévoile un non-dit brutal et cynique : décider que la réussite de chacun passera à l'avenir par un projet culturel amputé de « pratiques » jugées non « essentielles » pour tous. Quand on se souvient des déclarations faites par François Fillon au journal « l'Étudiant » : « le socle commun sera l'outil déterminant de ciblage des moyens dans l'avenir », il ne faut pas être grand visionnaire pour pressentir la nouvelle École qui s'annonce : une institution qui en fait, au travers d'un discours « humanitaire » sur les élèves en difficulté, se prépare à réintroduire deux types de scolarité ; une, ambitieuse pour ceux qui ont le bon rythme, l'autre minimaliste et instrumentale pour les « lents ». Cette transcription « euphémisée » des inégalités sociales à l'École nous ramène à une vision très naturaliste des destins scolaires.

Le plus étonnant dans cette affaire... finalement très ancienne, c'est l'engouement que suscite ce projet tant dans le monde syndical, associatif et éducatif. Les faits sont là, le socle commun rassemble des sensibilités de droite et de gauche sur fond de projet éducatif européen faisant de chaque élève l'instrument d'une compétitivité économique totale inscrite elle-même dans une concurrence absolue des états composant l'espace européen.

L'École est donc à l'aube d'une contre-réforme quasiment d'ordre continental voire même mondial sous la poussée du modèle ultra-libéral anglo-saxon. C'est sans doute ce que certains appellent le nouveau « paradigme scolaire ».

Il nous faut revenir au projet. Trop d'élèves sont aujourd'hui victimes du système scolaire, tel qu'il fonctionne. Pour éradiquer cet incontestable échec et déni d'égalité, le socle commun se propose de « garantir » à tous les élèves une formation de base minimale (le socle). Pour concentrer l'effort, on réduit en fait le champ de la culture scolaire. L'EPS en particulier en fait les frais. Partant de cette réalité, nous voulons revenir sur la question des « disciplines », « des champs disciplinaires », des

« cultures » et procéder en quelque sorte à leur éloge. Loin d'un socle de compétences et connaissances « générales » sans doute et surplombant les savoirs aujourd'hui constitués et leur mode d'organisation (les programmes), nous voulons affirmer l'importance des valeurs et « savoirs » spécifiques. Nous nous inquiétons des conséquences sur les apprentissages d'une approche très générale du curriculum scolaire.

Aucune autre discipline n'apportera à l'Ecole ce que l'EPS propose !

Partant de ce constat, certes un peu prétentieux, et sous réserve d'inventaire critique, d'une discussion sur les « frontières » des disciplines actuelles, nous posons comme principe que chacune d'entre elles permet un regard original sur le réel, un rapport différent à soi, à son environnement, aux autres, un type d'expérience, de connaissance singulier du monde.

Toutes, en rapport avec les objets qu'elles traitent et organisent, proposent des démarches, des méthodes, des postures, bref un outillage qui a du sens.

Nous avons la conviction que la « culture commune », comme bagage de tous, passe par l'appropriation de « disciplines scolaires », par les opérations concrètes qu'elles supposent, par les « détails » qu'elles imposent et que l'accès au général, à l'universel procède d'un passage obligatoire par ces éléments.

La contre-partie de cette (re)considération disciplinaire est connue, aucun des champs disciplinaires scolaires actuels ne peut non plus prétendre à l'exhaustivité, rendre compte de la totalité des phénomènes et du savoir. Cela plaide donc aussi pour une certaine modestie disciplinaire, pour une certaine relativité des rôles des unes et des autres, pour l'acceptation d'avoir à s'épauler, à se croiser, à s'interroger pour finalement mieux rendre compte de la complexité des choses. Ces aspects, disciplinarité ni honteuse ni prétentieuse, pluri, inter trans-disciplinarité non hégémonique, non surplombante doivent permettre de mieux penser une autre culture commune scolaire qui s'impose aujourd'hui.

Il y a lieu de préciser les contours d'une nouvelle encyclopédie scolaire. L'EPS doit en faire partie. Et ce n'est parce que toutes les disciplines constitutives de l'obligation scolaire actuelle exigent la même considération que l'EPS que cette exigence est, a priori, invalidée. Nous considérons que tout débat sur la culture commune qui ne s'imposerait pas comme démarche obligatoire un retour critique certes, mais aussi de la considération *a priori* pour l'organisation actuelle de l'obligation scolaire (les différentes disciplines, leur réalité) conduirait à des impasses, aux mêmes incohérences que celles véhiculées par le socle commun !

Pour le SNEP, l'actuelle obligation scolaire fait déjà culture commune. C'est l'analyse et la réflexion critique sur cette réalité qui devrait constituer le « socle » du débat prospectif sur la culture scolaire en devenir.

Dans cette perspective, chaque programme doit être interrogé. Les savoirs, les compétences, les méthodes inscrits aujourd'hui dans les programmes, sont-ils bien ceux qui sont incontournables ?

Les démarches intellectuelles, les pratiques qu'ils induisent sont-ils bien ceux qui permettent à toutes et à tous les élèves d'entrer dans la culture en se sentant à la fois reconnus, respectés mais aussi mis en demeure de se dépasser, de rompre avec leurs propres représentations du monde.

On doit pouvoir enfin penser simultanément l'organisation des connaissances du lycée à l'école maternelle, trouver des cohérences par niveau d'enseignement, mais aussi toujours envisager des suites aux savoirs, les spécialisations, les approfondissements qui s'imposeront.

Dans le même temps, la juxtaposition, l'addition des savoirs ne répondent pas de façon satisfaisante au cahier des charges de la « nouvelle culture commune ». Il faut créer du bien, de la solidarité entre les « parties », viser un « tout » qui rende mieux compte de la complexité. Loin d'identifier hors champ des savoirs constitués, ce qui pourrait les relier, nous proposons qu'on aille au cœur (encore une fois sous réserve d'inventaire critique) des disciplines pour repérer les grandes questions auxquelles historiquement, anthropologiquement elles tentent déjà d'apporter des réponses.

En fait leur histoire, trop souvent ignorée, nous intéresse, leur histoire doit nous parler. Cette approche d'ordre anthropologique des savoirs constitués, n'est bien sûr pas à opposer à de grandes questions sociales qui pourraient faire consensus et participer à de nouvelles mises en perspective et en relation des connaissances. Il n'est pas impossible d'ailleurs que certaines de ces interrogations, considérées comme des clés de notre avenir collectif, entretiennent des relations avec ce qu'ont été les moteurs historiques des connaissances aujourd'hui sédimentées. C'est ce travail, nous semble-t-il, qui pourrait constituer une étape déterminante de la construction d'une nouvelle Ecole. La « culture commune » qui nous mobilise tant aujourd'hui devrait être cet ensemble dynamique, révisable en permanence, culture des cultures, mariant en permanence les parties et le tout, le singulier et l'universel.

La culture commune, c'est possible...